



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00531

Numéro SIREN : 809 078 421

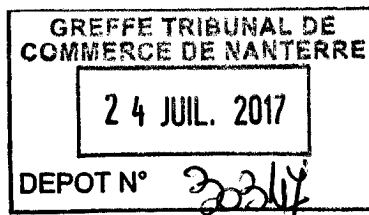
Nom ou dénomination : 2S2P PROFESSIONNEL

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2017 sous le numéro de dépôt 30347



SOFIMEC

EXPERTISE • AUDIT • GESTION • CONSEIL



2S2P PROFESSIONNEL

Numéro SIRET : **80907842100017**

7 AVENUE DE L'EUROPE
92310 SEVRES

Etats financiers au 31/12/2016

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>1</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>2</i>
Compte de résultat	3
Annexe	5
Bilan détaillé	7
ACTIF	7
<i>Actif immobilisé</i>	<i>7</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>7</i>
PASSIF	8
<i>Capitaux Propres</i>	<i>8</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>8</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>8</i>
Compte de résultat détaillé	9
Liasse IS RS	11

Liasse IS RS

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2017	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice concerné : 01012016		et clos le : 31122016	
Régime simplifié d'imposition		Régime réel normal	
☒		☐	
A. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE Désignation de la société : 2S2P PROFESSIONNEL 7 AVENUE DE L'EUROPE 92310 SEVRES Adresse du siège social : SIRET : 8 0 9 0 7 8 4 2 1 0 0 0 1 7 Mét : Adresse du principal établissement : Ancienne adresse en cas de changement :			
B. RÉGIME FISCAL DES GROUPES Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI) Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
C. ACTIVITÉS Activités exercées : Nettoyage courant des bâtiments Si vous avez changé d'activité, cochez la case :			
D. RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD) 1 Résultat fiscal : Bénéfice imposable à 33 1/3% : Bénéfice imposable à 15% : Déficit : 2 828 2 Plus-values : PV à long terme imposables à 15% : Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% : PV à long terme imposables à 19% : Autres PV imposables à 19% : PV à long terme imposables à 0% : PV exonérées (art. 238 quinquies C) : 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches : Entreprise nouvelle, art. 44 sexies : Jeunes entreprises innovantes : Zone franche urbaine : Pôle de compétitivité : Entreprise nouvelle, art. 44 septies : Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies : Autres dispositifs : Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies : Société d'investissement immobilier cotée : Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : Plus-values exonérées relevant du taux de 15% : 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W : dans le secteur du logement social, art. 244 quater X :			
E. IMPOSITIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD) 1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
F. CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD) Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5% :			
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
SOFIMEC 73 AVENUE FOCH 94100 SAINT MAUR DES FOSSES Tél : 01.42.83.16.40			
Nom et adresse du CGA ou du viséur conventionné :		Identité du déclarant :	
N° d'agrément du CGA :		Date : 20042017 Lieu : SEVRES	
Tél :		Qualité et nom du signataire :	
		Signature :	

SAO Expert-comptables janvier 2017

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Page 12

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>2S2P PROFESSIONNEL</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>7 AVENUE DE L'EUROPE</u> <u>92310 SEVRES</u>																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td><td>7</td><td>8</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td></tr></table>										8	0	9	0	7	8	4	2	1		
8	0	9	0	7	8	4	2	1												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>										
										Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>		3	1	1	2	0	1	6		
3	1	1	2	0	1	6														
ACTIF																				
										Brut 1										
										Amortissements-Provisions 2										
										Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014	48 000	016				48 000											
	Immobilisations corporelles *		028	232	030	29			202											
	Immobilisations financières * (1)		040		042															
	Total I (5)			044	48 232	048	29		48 202											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 576	070			1 576												
		Autres * (3)	072	37 124	074			37 124												
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	1 113	086			1 113												
	Charges constatées d'avance *		092		094															
Total II			096	39 812	098		39 812													
Total général (I + II)			110	88 044	112	29	88 014													
PASSIF																				
										Exercice N 1										
										NET										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			96 000												
	Écarts de réévaluation				124															
	Réserve légale				126															
	Réserves réglementées *				130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132															
	Report à nouveau				134		(8 225)													
	Résultat de l'exercice				136		(2 639)													
	Provisions réglementées				140															
	Total I				142		85 137													
Provisions pour risques et charges				Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		61													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		1 913													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		172		904													
	Produits constatés d'avance				174															
Total III				176		2 878														
Total général (I + II + III)				180		88 014														
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	232												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	7 338		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT																				

SAIE Experts-comptables Janvier 2017

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (Article 502 *septies* A du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **2S2P PROFESSIONNEL** Neant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le 31/12/2016

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens		215		214	
		Services *		217		218	
		dont export et livraisons intracommunautaires				6 436	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitations reçues			226		204	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230		5	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	6 645
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stocks (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240			
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242		4 098	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	405	244	
	Rémunérations du personnel *			250		3 951	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		462	
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *			254		29	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
						262	
	Total des charges d'exploitation (II)					264	8 995
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	(2 351)
Produits financiers (III)	280			294		288	
Produits exceptionnels (IV)				290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)			306			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	(2 639)	
B – RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cotés-acts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undecies)	990		
	Dont divers						
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655	189	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352	2 828
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * B. 225. dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370	2 828	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Expert-comptable janvier 2017

DGFIP N°2033-B-SD 2017

Extension

Page 15

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **2S2P PROFESSIONNEL** Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	232	444		446	232				
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490		492	232	494		496	232				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	29	534		536	29		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	29	574		576	29		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	587	588	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579			590	591	592	593			
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						594	595	596			
TOTAL					596	597	598	599			

SAGE Expert-comptables Janvier 2017

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : 2S2P PROFESSIONNEL

Néant ☐ +

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	630	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	8 225
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	8 225
Déficits de l'exercice	860	2 828
Total des déficits restant à reporter	870	11 052

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800		
--	-----	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	381	
N° du centre de gestion agréé	380	
Montant de la TVA collectée	388	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	374	1 287
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	378	1 913
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	399	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	398	
	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2017

Désignation de l'entreprise: 2S2P PROFESSIONNEL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 1	144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs ...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
	TOTAL 2	152	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2		137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		/	/
	160	/	/
	186	/	/
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel *		376	2
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 153 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOTSD

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31/12/2016

Dénomination de l'entreprise

2S2P PROFESSIONNEL

SIREN

8 0 9 0 7 8 4 2 1

Adresse (voie)

7 AVENUE DE L'EUROPE

Code postal

92310

Ville

SEVRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	4800
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	2S2P HOLDING	
N° SIREN (si société établie en France)	808912364	% de détention	100,00
Adresse : N°	Voie	Nb de parts ou actions	4800
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie	Nb de parts ou actions	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie	Nb de parts ou actions	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°	Voie	Nb de parts ou actions	
Code Postal	Commune	Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	Pays
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune
Adresse : N°	Voie	Pays
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31/12/2016

SIREN

8 0 9 0 7 8 4 2 1

Dénomination de l'entreprise

2S2P PROFESSIONNEL

Adresse (voie)

7 AVENUE DE L'EUROPE

Code postal

92 310

Ville

SEVRES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :		Néant	
2S2P PROFESSIONNEL 809078421			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	189		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		3 155	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)			
DEMANDE DE REMBT CICE 2016 DE 189			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SAGE Experts-comptables Janvier 2017

SOFIMEC

SOFIMEC

2017	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/01 au 31/ 12 ou au titre de l'année N			
Designation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé : 2S2P PROFESSIONNEL 809078421			
Designation et n° siren de la société tête de groupe			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

SARL Experte-comptable Janvier 2017

2S2P PROFESSIONNEL

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 96 000 €

Rapport du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2016

2S2P PROFESSIONNEL

7, avenue de l'Europe
92130 SEVRES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 2S2P PROFESSIONNEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Conformément à la possibilité ouverte aux microentreprises par l'article L. 123-16-1 du Code de commerce, ces comptes ne comprennent pas d'annexe. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2S2P PROFESSIONNEL

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe des règles et méthodes comptables, figurant en information complémentaire des comptes, qui rappelle le contexte économique de la société dans lequel les comptes ont été arrêtés.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Sur la base des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les informations complémentaires jointes aux comptes donnent une information appropriée sur la situation de la société au regard de la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

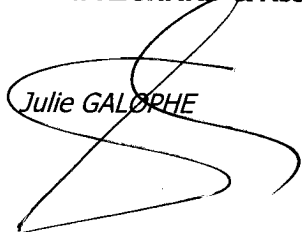
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 12 juin 2017

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés


Julie GALORHE


Stéphane PRACHE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	48 000,00		48 000,00	48 000,00
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	231,75	29,36	202,39	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	231,75	29,36	202,39	
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 575,60		1 575,60	322,40
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	189,00		189,00	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	908,26		908,26	1 313,87
. Autres	36 026,36		36 026,36	45 410,00
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 112,74		1 112,74	1 103,25
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	39 811,96		39 811,96	48 149,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	88 043,71	29,36	88 014,35	96 149,52

Bilan (suite)

PASSIF		Présenté en Euros	
	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 48 000,00)	96 000,00	96 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-8 224,56		
Résultat de l'exercice	-2 638,63	-8 224,56	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	85 136,81	87 775,44	
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	61,00		
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 912,95	7 882,78	
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	280,34	223,14	
. Organismes sociaux	403,16	110,25	
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	146,90	132,68	
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	73,19	25,23	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 877,54	8 374,08	
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	88 014,35	96 149,52	

Compte de résultat

		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Présenté en Euros Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	6 435,90		6 435,90	6 178,66
Chiffres d'affaires Nets	6 435,90		6 435,90	6 178,66
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			203,79	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits			4,97	4,50
Total des produits d'exploitation			6 644,66	6 183,16
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1,41
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			4 098,07	11 539,98
Impôts, taxes et versements assimilés			448,54	25,23
Salaires et traitements			3 950,63	2 110,91
Charges sociales			462,18	411,25
Dotations aux amortissements sur immobilisations			29,36	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6,43	202,84
Total des charges d'exploitation			8 995,21	14 291,62
RESULTAT EXPLOITATION			-2 350,55	-8 108,46
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			288,08	116,10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			288,08	116,10
RESULTAT FINANCIER			-288,08	-116,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-2 638,63	-8 224,56

Compte de résultat (suite)

		Présenté en Euros	
		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices			
Total des Produits		6 644,66	6 183,16
Total des charges		9 283,29	14 407,72
RESULTAT NET		-2 638,63	-8 224,56
Dont Crédit-bail mobilier			
Dont Crédit-bail immobilier			

Annexe

Informations complémentaires

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 88 014,35 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -2 638,63 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 16/01/2015 au 31/12/2015.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation a été retenu en tenant compte de l'évolution favorable du chiffre d'affaires sur les quatre premiers mois de l'exercice 2017.

Etat des cautionnements, avals et garanties donnés par la société et sûretés consenties.

Néant.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	48 000,00		48 000,00	48 000,00
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	231,75	29,36	202,39	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	231,75	29,36	202,39	
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 575,60		1 575,60	322,40
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux	189,00		189,00	
. Etat, impôts sur les bénéfices	908,26		908,26	1 313,87
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	36 026,36		36 026,36	45 410,00
. Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 112,74		1 112,74	1 103,25
Disponibilités				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	39 811,96		39 811,96	48 149,52
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	88 043,71	29,36	88 014,35	96 149,52

Bilan (suite)

PASSIF		Présenté en Euros	
	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 48 000,00)			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	96 000,00	96 000,00	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-8 224,56		
Subventions d'investissement	-2 638,63	-8 224,56	
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	85 136,81	87 775,44	
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts			
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses	61,00		
Divers			
Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales	1 912,95	7 882,78	
Personnel			
Organismes sociaux	280,34	223,14	
Etat, impôts sur les bénéfices	403,16	110,25	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
Etat, obligations cautionnées	146,90	132,68	
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73,19	25,23	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	2 877,54	8 374,08	
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	88 014,35	96 149,52	

Compte de résultat

		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Présenté en Euros
		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	6 435,90		6 435,90	6 178,66
Chiffres d'affaires Nets	6 435,90		6 435,90	6 178,66
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			203,79	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				
Autres produits			4,97	4,50
Total des produits d'exploitation			6 644,66	6 183,16
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				1,41
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			4 098,07	11 539,98
Impôts, taxes et versements assimilés			448,54	25,23
Salaires et traitements			3 950,63	2 110,91
Charges sociales			462,18	411,25
Dotations aux amortissements sur immobilisations			29,36	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			6,43	202,84
Total des charges d'exploitation			8 995,21	14 291,62
RESULTAT EXPLOITATION			-2 350,55	-8 108,46
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			288,08	116,10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières			288,08	116,10
RESULTAT FINANCIER			-288,08	-116,10
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-2 638,63	-8 224,56

Compte de résultat (suite)

		Présenté en Euros	
		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices			
Total des Produits		6 644,66	6 183,16
Total des charges		9 283,29	14 407,72
RESULTAT NET		-2 638,63	-8 224,56
Dont Crédit-bail mobilier			
Dont Crédit-bail immobilier			

Annexe

Informations complémentaires

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 88 014,35 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -2 638,63 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 16/01/2015 au 31/12/2015.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

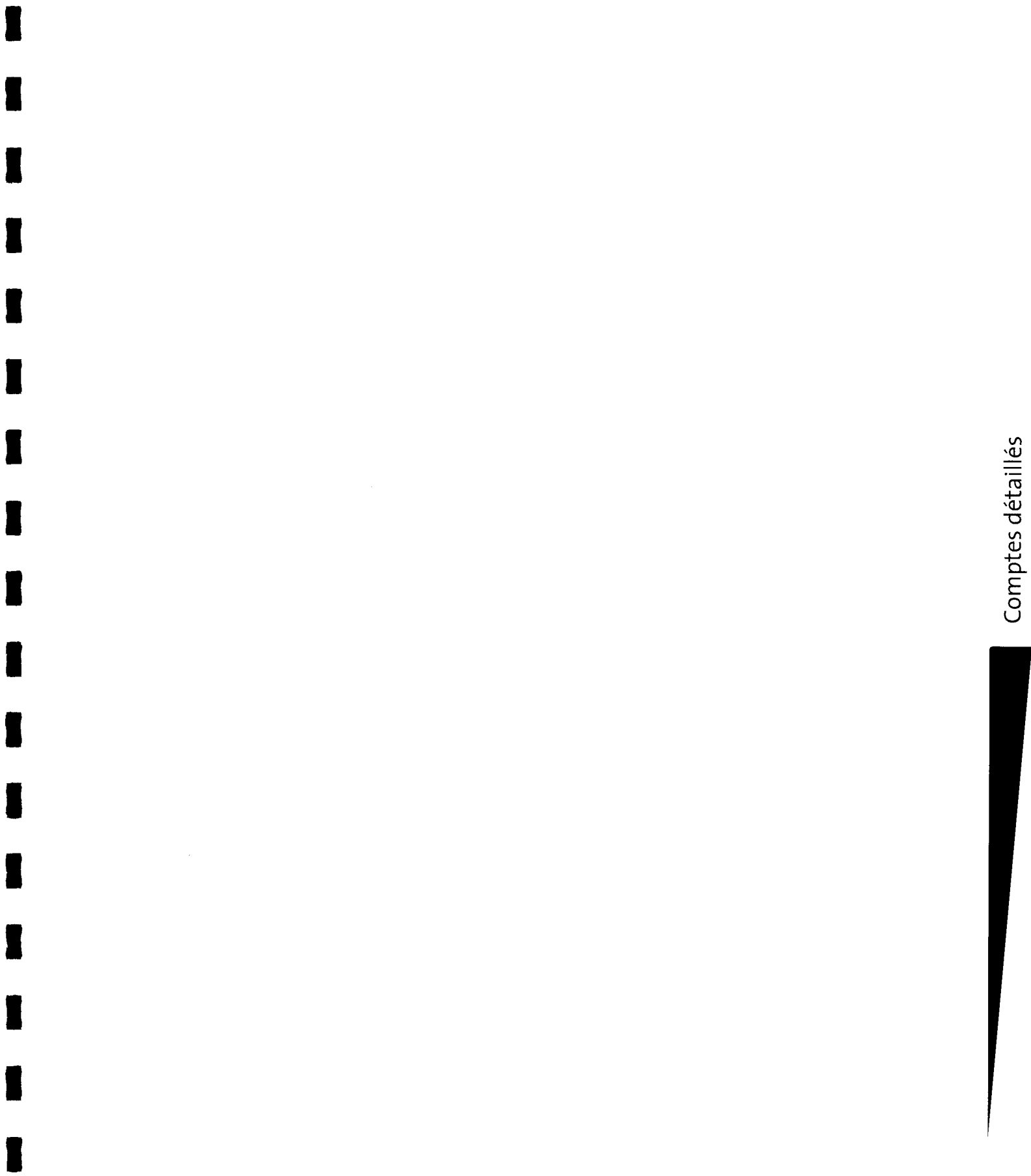
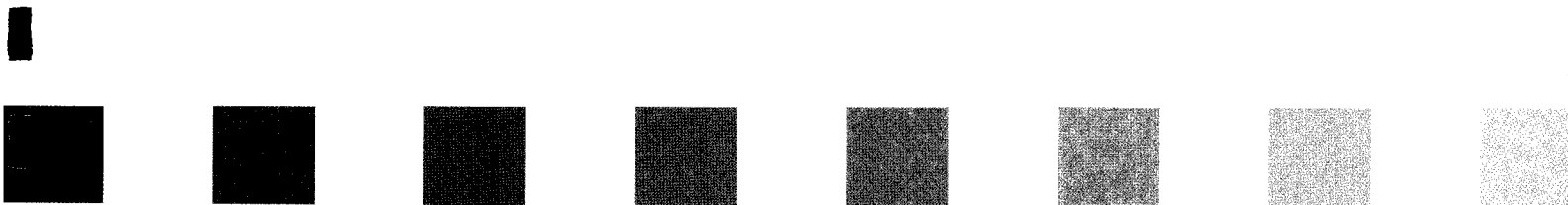
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation a été retenu en tenant compte de l'évolution favorable du chiffre d'affaires sur les quatre premiers mois de l'exercice 2017.

Etat des cautionnements, avals et garanties donnés par la société et sûretés consenties.

Néant.



Comptes détaillés



Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0) 109000 ACTION.CAPITAL NON A	48 000,00 48 000,00		48 000,00 48 000,00	48 000,00 48 000,00
Actif immobilisé				
Installations tech., matériel & outillage industriel 215000 MATERIEL ET OUTILLAG 281500 AMORT.MATERIEL&OUTIL	231,75 231,75	29,36 29,36	202,39 231,75 -29,36	
TOTAL (I)	231,75	29,36	202,39	
Actif circulant				
Clients et comptes rattachés 411000 CLIENTS	1 575,60 1 575,60		1 575,60 1 575,60	322,40 322,40
. Etat, impôts sur les bénéfices 444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	189,00 189,00		189,00 189,00	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS 445670 CREDIT DE TVA REPORTABLE 445860 TVA S/FACT.NON PARVE	908,26 115,00 585,00 208,26		908,26 115,00 585,00 208,26	1 313,87 0,08 1 313,79
. Autres 448700 ETAT PRODUITS A RECE 455100 CPT COURANT 2S2P 467100 DEBITEUR 2S2P 92 SAP	36 026,36 28,56 7 337,80 28 660,00		36 026,36 28,56 7 337,80 28 660,00	45 410,00 13 250,00 32 160,00
Disponibilités 512100 BANQUE BP	1 112,74 1 112,74		1 112,74 1 112,74	1 103,25 1 103,25
TOTAL (II)	39 811,96		39 811,96	48 149,52
TOTAL ACTIF (0 à V)	88 043,71	29,36	88 014,35	96 149,52

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

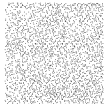
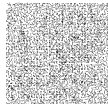
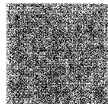
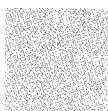
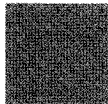
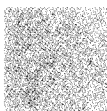
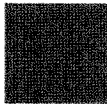
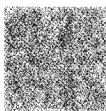
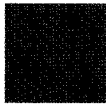
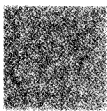
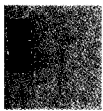
PASSIF		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 48 000,00)		96 000,00	96 000,00
101100 CAPITAL NON APPELE		48 000,00	48 000,00
101300 CAPITAL APPELE VERSE		48 000,00	48 000,00
Report à nouveau		-8 224,56	
119000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR		-8 224,56	
Résultat de l'exercice		-2 638,63	-8 224,56
TOTAL (I)		85 136,81	87 775,44
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes			
. Découverts, concours bancaires		61,00	
518600 BANQUES INTERETS COU		61,00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 912,95	7 882,78
401000 FOURNISSEURS		690,00	
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR		1 222,95	7 882,78
. Personnel		280,34	223,14
421000 PERS.REMUNERATIONS D			115,23
421200 SALAIRES ANTERIEURS		15,22	
428200 CONGES A PAYER		265,12	107,91
. Organismes sociaux		403,16	110,25
431000 SECURITE SOCIALE		255,00	65,00
437200 CAISSE RETRAITE SALARIE		87,00	24,00
437500 CAISSE PREVOYANCE		13,00	3,00
438200 ORG.SOC. CH/CONGES A		48,16	18,25
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		146,90	132,68
445710 TVA COLLECTEE 20%		146,90	132,68
. Autres impôts, taxes et assimilés		73,19	25,23
448620 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER		35,08	13,62
448630 FORMATION CONTINUE A PAYER		38,11	11,61
TOTAL (IV)		2 877,54	8 374,08
TOTAL PASSIF (I à V)		88 014,35	96 149,52

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Production vendue services	6 435,90		6 435,90	6 178,66
706000 PREST.SERVICES	5 284,90		5 284,90	4 063,83
MENAGES 20%				
706100 PREST.SERVICES VITRES	81,00		81,00	294,83
20%				
706400 PREST.SERVICES				1 070,00
DIVERSES 20				
706500 PREST.SERVICES	1 040,00		1 040,00	750,00
JARDINAGE 2				
708800 AUTRES PROD.ACTI.ANN	30,00		30,00	
Chiffre d'affaires Net	6 435,90		6 435,90	6 178,66
Subventions d'exploitation reçues			203,79	
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOI			203,79	
Autres produits			4,97	4,50
758000 PRODUITS DIV.GESTION			4,97	4,50
Total des produits d'exploitation			6 644,66	6 183,16
Achats de matières premières et autres approvisionnement				1,41
601000 ACHATS MATIERES PREM				1,41
Autres achats et charges externes			4 098,07	11 539,98
605000 ACH.MATERIEL ET TRAV			10,57	1,19
606300 FOURN.ENTRET.&PETIT			38,16	158,01
606400 FOURNIT.ADMINISTRATI			20,53	332,92
609800 RRRO/ACH. NON AFFECT			-1,16	
611000 SOUS-TRAITANCE GENER			4,24	1 627,80
613200 LOCATIONS IMMOBILIER			239,27	1 398,60
613500 LOCATIONS MOBILIERES				100,80
613510 LOCATION COPIEUR			4,33	19,29
615200 ENTRETIEN IMMOBILIER			0,71	86,82
615510 ENTRETIEN MATERIEL			20,17	41,35
616000 PRIMES D'ASSURANCES			27,97	180,80
622600 HONORAIRES COMPTABLE			2 300,00	2 200,00
622610 HONORAIRES SOCIALES			-430,00	645,00
622620 HONORAIRE JURIDIQUE				1 200,00
622640 HONORAIRES DIVERS			570,28	66,45
622700 FRAIS ACTES & CONTEN			42,79	407,81
623100 ANNONCES ET INSERTIO			256,88	1 025,37
623400 CADEAUX A LA CLIENTE			3,13	3,40
623600 CATALOGUES ET IMPRIM			646,38	2,61
623800 POURBOIRES DONS COUR			1,40	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENT			75,15	1 259,32
625600 MISSIONS			41,15	158,93
625700 RECEPTIONS			67,91	60,28
626000 FRAIS POSTAUX & TELE			9,78	114,02
626200 TELEPHONE			94,31	360,13
627800 FRAIS BANCAIRE			54,12	85,33
627810 FRAIS DIVERS				3,75
Impôts, taxes et versements assimilés			448,54	25,23
633300 PART.FORM.CONTINUE(O			22,08	11,61
633500 VERSENT.LIBE.TAXE AP			21,46	13,62
635110 TAXE PROFESSIONNELLE			405,00	
Salaires et traitements			3 950,63	2 110,91
641100 SALAIRES APPOINT.COM			3 010,80	1 916,35
641200 CONGES PAYES			301,24	194,56
641400 INDEM.ET AVANTAGES D			638,59	
Charges sociales			462,18	411,25
645100 COTISATIONS A L'URSS			414,62	174,29
645310 COTIS.RETRAITE (CADR				11,49

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
	France	Exportations	Total
645320 COTIS.RETRAITE(SALAR			184,57
645400 COTIS. AUX ASSEDIC			105,68
645500 CAISSE PREVOYANCE			87,93
645830 PROV CONGES PAYES			22,08
649100 CICE			13,61
Dotations aux amortissements sur immobilisations			29,91
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPO			18,25
Autres charges			-189,00
651000 REDEVANCES AXEO			29,36
658000 CHARGES DIV.GEST.COU			29,36
Total des charges d'exploitation			6,43
RESULTAT D'EXPLOITATION			202,84
Intérêts et charges assimilées			184,83
661600 INTERETS BANCAIRES &			6,43
Total des charges financières			18,01
RESULTAT FINANCIER			-288,08
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-116,10
Total des Produits			-2 350,55
Total des charges			-8 108,46
RESULTAT NET			-288,08
			-116,10
			-2 638,63
			-8 224,56
			6 644,66
			6 183,16
			9 283,29
			14 407,72
			-2 638,63
			-8 224,56



Liase fiscale



2S2P PROFESSIONNEL

Rapport annuel de la SAS 2S2P, personne morale actionnaire unique de la société 2S2P PRO,

Le présent rapport sera communiqué aux actionnaires de la société 2S2P pour qu'il soit examiné
Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui sont soumis à votre examen.
L'exercice a débuté le 1 janvier 2016.

I – Activité de 2S2P PRO

1.1 Activité au cours de l'exercice écoulé

C'est le deuxième exercice de 2S2P Professionnel mais tout comme 2S2P SAP, c'est en réalité notre premier exercice sous la bannière les Z à Dom.
On entend par clientèle professionnelle : les TPE, professions libérales, artisans commerçants.

La société a très peu d'immobilisations.

Le chiffre d'affaires de 2S2P PRO est de 6435 € € il se répartit entre les deux activités principales
comme suit :

72% pour les prestations de ménage,
20% pour le jardinage et prestations de services.

A fin 2016, nous salarions 2 intervenants en CDI à temps partiel, avec
3 clients réguliers et 2 ponctuels pour 311 heures facturées à fin décembre 2016.
Au prorata du CA, 2S2P SAP supporte 4098 € de charges (location, communication, voyages déplacements, téléphone).

Le mailing aux professionnels de santé que nous avons effectué et relancé par téléphone pour prise de
rdv n'a rien donné.

Il semblerait aussi que nos tarifs soient au-dessus du prix du marché.
Nous sommes en concurrence avec les auto-entrepreneurs et le travail au noir.

1.2 Perspectives

Nous sommes payées par l'ensemble des clients aux échéances convenues (pas d'impayés à ce jour).
Tous nos intervenants et tous nos créanciers sont réglés.

Nous répondons aux demandes et continuons à distribuer nos flyers pour le b to c dans nos communes.

II – Présentation des comptes annuels et du résultat de l'exercice 2016 de 2S2P PRO

Résultat d'exploitation :

Le résultat est négatif de 2350,55 €

Chiffre d'affaires :

Il est de 6435 euros. La décomposition du CA a été présentée au 1. 1 Activité

Charges d'exploitation :

Elles sont de 8995 euros et représentent les dépenses courantes de l'activité (loyer, communication, déplacements, téléphone) ;

Résultat financier

Le résultat financier, est de -288,08 €

Résultat courant avant impôts : il cumule les pertes d'exploitation et financière, soit une perte nette de 2638,63 €

III- Informations sur les délais de paiement

En application des textes, il s'agit de « la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance ». Les fournisseurs sont pris globalement, et la notion de décomposition se référerait à la date d'échéance.

Exercice	Solde Fournisseurs à 30 j	Dettes	Solde Fournisseurs à 60 j	Dettes	Solde Fournisseurs à 90 j	Dettes	Solde Fournisseurs à 120 j	Dettes
31/12/2016		690		néant		néant		néant
31/12/2015		néant		néant		néant		néant

IV – Recherche et développement

La société n'a pas développé d'activité en matière de recherche et développement

V – Conventions

Avec la société mère 2S2P

Un compte courant non rémunéré existe au sein de la société mère afin de lui permettre d'acquitter les charges qui sont ensuite refacturées à hauteur de 5% à la société.

Avec 2S2P SAP

Il n'existe aucun lien capitalistique entre la société et 2S2P SAP. Nous avons été conduits à apporter en « compte courant » 28660 € au sein de la société 2S2P SAP.

VI – Rapports du Commissaire aux comptes

Le rapport général du Commissaire aux comptes dont vous allez prendre connaissance est tenu à votre disposition. Lecture vous en sera donnée lors de l'assemblée générale.

*Pour 2S2P PRO, la société 2S2P actionnaire unique
Valérie de Dreuille, présidente représentante légale de 2S2P*

V. de Dreuille

2S2P PROFESSIONNEL
SAS au capital social de 96000 €
Siège social : 7 avenue de l'Europe – 92310 SEVRES
Immatriculée au RCS de (92) NANTERRE sous le n° 809 078 421

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 29 juin 2017 relatives aux comptes annuels de l'exercice 2016

La société **2S2P**, SAS au capital de 76.000 €, siège social 2, allée d'Issy 92130 Issy les Moulineaux, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 808 912 364 ;

Agissant en sa qualité d'associé unique de la société par actions simplifiée unipersonnelle 2S2P PROFESSIONNEL, ci-après désignée « la Société » ;

Précise que la société de commissaire aux comptes FM RICHARD ET ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises ;

I – Après avoir exposé que :

L'actionnaire unique et Président de la Société, en la personne de son représentant légal, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Que le rapport de gestion de la société a été présenté aux associés de l'actionnaire unique en même temps que le rapport de gestion de l'actionnaire unique lors de l'assemblée tenue le 28 juin 2017. Les comptes sociaux de la société leur ont également été communiqués sans que toutefois ils n'aient à les approuver.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus à la disposition du commissaire aux comptes dans les délais requis et celui-ci a établi son rapport en date du 12 juin 2017

La société de commissaire aux comptes FM RICHARD ET ASSOCIES régulièrement convoquée est excusée. Son rapport a été communiqué à la société le 12 juin 2017.

II – A pris les décisions ci-après relatives aux points suivants :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé ;
- constatation de l'absence de dépenses non déductibles fiscalement
- affectation du résultat ;
- constatation de l'absence de conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- mandat du Président ;
- convention de trésorerie entre l'actionnaire unique et la société

1^{ère} décision

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes annuels du dit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte d'un montant de 2638,63 €.



L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, il donne quitus au Président et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours dudit exercice.

2° décision

En outre, l'associé unique constate, conformément à l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

3° décision

L'associé unique décide d'affecter la perte de 2638,63 € de l'exercice clôturé le 31 décembre 2016, constituant le 2ème exercice de la société, en report à nouveau.

4° décision

L'actionnaire unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

L'actionnaire unique ratifie les conventions de trésorerie, conclues entre l'actionnaire unique et la société et ratifie également les conventions conclues entre les sociétés sœurs.

5° décision

L'associé unique décide que le mandat de Président de la société est exercé par l'actionnaire unique 2S2P pour une durée indéterminée.

6° décision

L'actionnaire unique ratifie les conventions de trésorerie, conclues entre l'actionnaire unique et la société et ratifie également les conventions conclues entre les sociétés dites « sœurs », c'est-à-dire entre 2S2P PROFESSIONNEL et 2S2P SERVICE A LA PERSONNE.

7° décision

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes du présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Signature de l'associé unique, en la personne de son représentant légal Valérie de Dreuille

